

Bonjour,

Pour votre information et diffusion dans vos réseaux:

<http://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/jp-cj/fond-fund/asa.html>

En bref,

Appel de propositions du ministère de la Justice du Canada

Mesures visant à améliorer les interventions du système de justice pénale en matière d'agression sexuelle chez les adultes au Canada

Objectif

Le présent appel de propositions a pour objectif de financer des projets destinés à améliorer les interventions du système de justice pénale en matière d'agression sexuelle chez les plaignants adultes, à favoriser leur accès à la justice et les aider à développer un sentiment de confiance envers le système de justice.

Pour ce faire, le gouvernement du Canada a alloué des ressources au Fonds des victimes, qui se traduisent notamment par :

- des projets, de la formation ou des services ayant pour objectifs de favoriser l'accès au service de justice des plaignants (victimes et survivants) en matière d'agressions sexuelles, et plus précisément en ce qui a trait au signalement, au témoignage et aux déclarations de la victime;
- des projets ou services offerts aux survivants adultes d'agression sexuelle, avec pour objectif de combler des lacunes identifiées tout au long du processus de justice pénale;
- la mise en œuvre de services de soutien conçus pour répondre aux besoins particuliers de la population plus vulnérable aux agressions sexuelles, notamment les femmes autochtones (vivants sur ou hors réserve et les populations autochtones urbaines), les femmes souffrant de handicaps, les lesbiennes, les gais, les personnes bisexuelles, transgenres ou de genre non conforme, les personnes bispirituelles ou en questionnement quant à leur orientation sexuelle ou à leur identité genrée, ainsi que les adultes victimes de la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle.
- l'élaboration de formations et l'éducation des professionnels du domaine de la justice pénale (tels que la police, la Couronne ou les fournisseurs de service aux victimes) et d'autres premiers intervenants (tels que des ambulanciers), en matière du droit relatif aux agressions sexuelles, ainsi que les considérations particulières à prendre en compte lorsque l'on travaille avec des survivants d'actes de violence sexuelle, surtout lorsqu'il s'agit de membres d'une population particulièrement vulnérable.

Chantal Labrecque

Agente de recherche et de planification socioéconomique
Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires
1075, Chemin Sainte-Foy, 8ème étage
Québec (Québec)
G1S 2M1
Téléphone (418) 266-2364